d'hui, nous avons des universités dans le l Bas et dans le Haut-Canada qui rivalisent avec les institutions européennes du même genre, et nous avons aussi une classe de jeunes élèves qui prouveront, dans quinze ou vingt ans, l'excellence de notre système universitaire et des études fortes qu'il généralise aujourd'hui.-Eh bien! en face du progrès que je viens de signaler dans l'ordre social, est-il vrai de dire que l'union a fait son temps, quand elle a créé toutes ces merveilles? Quand nous sommes plus forts, plus instruits que nous ne l'étions il y a vingt ans, quand nous avons de nouveaux droits politiques, quand nous possédons librement le sol et que nous avons créé un système d'instruction publique comme celui que nous possédons, peut-on dire que l'union a fait son œuvre et qu'il faut la briser ? Pour ma part, M. le Président, je no suis pas prêt à maintenir cette assertion. L'union a été pour nous un grand moyen de progrès, puisqu'elle nous a permis d'obtenir tous ces résultats dans l'ordre social.-L'hon. procureur-général Est nous dit que la confédération nous procurera des avantages matériels plus grands encore, et que c'est là tout ce que nous Je nie, M. le PRÉSIDENT, que les intérêts matériels soient la seule préoccupation de la population franco-canadienne; nous placons avant eux la conservation de nos institutions propres. Mais même au point de vue de nos intérêts matériels, à part les avantages dans l'ordre social que nous a conférés l'union, nous avons encore un vaste champ à parcourir dans la voie des progrès matériels que nous avons faits depuis 1840. Pour savoir ce qu'a fait l'union sous ce rapport, il suffit de regarder notre système de voies ferrées, et surtout l'immense voie ferrée du Grand Tronc, qui a, de Sarnia à la Rivière-du-Loup, décuplé notre commerce, ouvert à la colonisation nos forêts vierges, et multiplié nos ressources dans une proportion incalculable; il suffit encore de regarder nos ports de Québec ou de Montréal pendant la saison de navigation, et d'y voir cette forêt de mats qui les remplit ;—il suffit de voir partir chaque semaine nos vapeurs transatlantiques, qui vont porter nos produits sur les marchés les plus éloignés de l'Europe pour les échanger contre les articles d'importation dont nous avons besoin. Et si nous remontons notre grand fleuve St. Laurent, que voyons-nous? Nous rencontrons des canaux qui, par leurs dimensions, les matériaux dont ils sont construits et leur étendue,

n'ont pas de rivaux dans le monde entier. Je maintiens, M. le Président, qu'en Europe on ne rencontre rien, en fait de communications artificielles par eau, qui puisse rivaliser avec nos canaux. En Angleterre, par exemple, les canaux ne sont que de misérables rigoles dont les gamins touchent les deux berges à la fois du bout des avirons chaque fois qu'ils parcourent les canaux en esquif. Ici, nos canaux traversent toute la province et relient les parties les plus reculées du pays avec les marchés européens. effet, un navire de 400 tonneaux peut aujourd'hui partir de Chicago, traverser l'océan et opérer son déchargement sur les quais de Liverpool. L'union qui nous a donné de pareils canaux, de pareils chemins de fer, n'a pas fait son temps, n'a pas terminé son œuvre, comme le prétend le procureurgénéral Est; au contraire, avec de pareils moyens nous sommes en droit d'attendre de l'union de plus grands avantages encore dans l'avenir. Si nous jetons les yeux sur notre colonisation, nous voyons les forêts reculer devant la hache du défricheur, notre territoire décupler ses produits, et notre population devancer l'arpentage de nos terres incultes. Ce que l'union nous a déjà donné est certainement énorme; mais l'avenir qu'elle nous réserve est encore plus grand, si nous savons profiter des moyens qu'elle met à notre disposition. C'est pour cela que je ne crois pas que l'union ait terminé son œuvre, et qu'au contraire elle peut encore faire notre prospérité; et c'est pourquoi je veux conserver l'union, restor dans l'allégeance à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine d'Angleterre, et ne pas accepter de changements constitutionnels qui ne peuvent que compromettre notre avenir comme nation. (Écoutez ! écoutez !) On a dit souvent que le Bas Canada était un boulet attaché aux pieds du Haut-Canada pour le retarder dans sa marche progressive, et qu'il fallait une nouvelle constitution. Je nie la justice de cette accusation et je prétends qu'il n'y a que le fanatisme Haut-Canadien qui a pu jamais motiver une semblable accusation. Il est vrai que la race canadiennefrançaise a été caractérisée à Toronto, par un gouverneur-général, comme " race inférieure," mais pas un fait ne peut justifier cette insulte jetée au Bas-Canada. De plus, je suis heureux d'avoir le témoignage de l'hon, ministre des finances (M. GALT), pour réfuter ces assertions, répondre à ces insultes, et prouver que la prospérité du